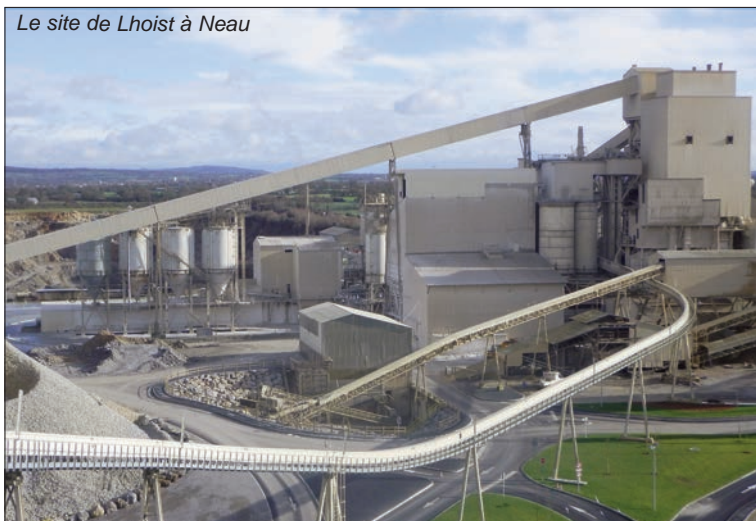


Performance énergétique et nouvelles solutions de l'économie circulaire : Lhoist à Neau et Séché à Changé (53)

jeudi 9 juin 2016

Le site de Lhoist à Neau



Le site de Neau, exploité par le leader mondial de la chaux Lhoist, se compose de deux carrières de dolomie et d'une carrière de calcaire très pur exploitées depuis 1948 et d'une usine de calcination de 3 fours verticaux. La chaux magnésienne et calcique est commercialisée principalement dans l'ouest de la France, mais aussi à l'export, grâce à sa composition spécifique. Les principaux débouchés sont le traitement de l'eau potable, l'alimentation animale, la stabilisation des sols (LGV Bretagne-Pays de la Loire), l'amendement en agriculture et arboriculture pour corriger l'acidité des sols, et de nombreuses autres applications dans le BTP et la chimie.

En 2013, le dernier four horizontal a été remplacé par un four vertical de dernière génération, ce qui a amélioré les performances énergétiques.

Séché Environnement a connu une croissance extraordinaire au cours des 30 dernières années sous l'impulsion de son fondateur Joël Séché. C'est l'un des principaux acteurs français de l'environnement. Créé en 1985, le parc d'activités Séché Eco-Industries se veut exemplaire en matière de valorisation et de traitement de tous types de déchets. Fort de son expérience en valorisation de la matière, Séché utilise les derniers développements technologiques, en particulier via un centre de tri ultra moderne qui dope le recyclage par une succession de tris optiques. Dans la logique d'économie circulaire le site a investi pour la valorisation de produits de substitution aux énergies fossiles : du biogaz obtenu par dégradation de la matière organique et un combustible (CSR) fabriqué à partir de certains déchets non recyclables à haut potentiel énergétique. Le CSR complètera l'alimentation du réseau de chaleur déployé sur la ville de Laval en 2017.

Le site a obtenu les certifications ISO 14001 et OHSAS 18001. De plus, Séché intègre la biodiversité comme un indicateur de performance environnementale.

programme

- 9 h 30 **Accueil des participants à Neau, sur le site Lhoist**
- 10 h 00 **Présentation et visite du site de Neau**
- 12 h 00 **Déjeuner**
- 14 h 00 **Présentation et visite du site de Séché**
- 17 h 00 Clôture de la journée



Le centre de tri Séché à Changé

important

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain et un casque.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Ouest
Performance énergétique et nouvelles solutions de l'économie circulaire :
Lhoist à Neau et Séché à Changé (53)
jeudi 9 juin 2016

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 44 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

55 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT16-05) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org